



Conseil économique et social

Distr. générale
5 novembre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Comité d'examen du respect des dispositions

Troisième réunion

Maastricht (Pays-Bas), 3 et 4 juillet 2014

Rapport de la troisième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions

Introduction

1. La troisième réunion du Comité d'examen du respect des dispositions du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (Protocole sur les RRTP) à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement s'est tenue à Maastricht (Pays-Bas), les 3 et 4 juillet 2014. Sept des neuf membres du Comité étaient présents à la réunion; M^{me} Martina Vadzar et M. Sveto Vasileski n'y ont pas assisté.

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Le Président du Comité, M. Alistair McGlone, a ouvert la réunion.
3. Le Comité a adopté son ordre du jour, tel que publié, sous la cote ECE/MP.PRTR/C.1/2014/3¹.

¹ La documentation de la réunion est disponible à l'adresse suivante: http://www.unece.org/prtr_committee_2014_3.html.



II. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées

4. Le secrétariat a indiqué qu'il n'y avait pas eu de demandes soumises, de questions renvoyées ni de communications présentées depuis la deuxième réunion du Comité. Le Comité a pris note de ces indications.

III. Travaux futurs

5. Le Président a présenté la teneur de sa note sur le rôle que pourrait jouer le Comité d'examen du respect des dispositions dans la facilitation de l'application du Protocole (PRTR/C.1/2014/Inf.1). D'une manière générale, le Comité a appuyé ce document et considéré que le premier cycle d'établissement de rapports avait été utile pour repérer les tendances et enjeux marquants en ce qui concernait la mise en œuvre du Protocole sur les RRTP et que le Comité pourrait avoir un rôle à jouer dans la facilitation de l'application du Protocole.

IV. Enseignements tirés du premier cycle d'établissement de rapports

6. Le débat sur les enseignements tirés du premier cycle d'établissement de rapports au titre du Protocole s'est déroulé dans le cadre d'une table ronde ouverte, à laquelle des membres du public, des représentants des Parties, des Signataires et d'autres parties prenantes avaient été invités à participer. Il a également porté sur d'autres questions ayant trait à l'application du Protocole. À l'issue de la table ronde, les membres du Comité ont examiné la question en séance privée.

7. Le Comité a conclu que les Parties avaient besoin de conseils sur l'établissement des rapports et a décidé qu'un document d'orientation tenant compte des enseignements tirés du premier cycle d'établissement de rapports serait établi. Les Parties pourraient s'appuyer sur ces orientations lorsqu'elles élaboreraient les rapports destinés au prochain cycle d'établissement de rapports. Dans un premier temps, le secrétariat a été prié de consulter les Parties par voie électronique pour obtenir des renseignements sur: a) les sujets sur lesquels des éclaircissements étaient nécessaires, compte tenu des observations faites au cours du premier cycle; b) les bonnes pratiques recensées pendant l'élaboration du premier rapport susceptibles d'être reproduites; c) les propositions spécifiques que pourraient faire les Parties en vue de modifier le questionnaire pour le deuxième cycle d'établissement de rapports.

8. En outre, comme l'avait suggéré le Président dans sa note d'information, le Comité a décidé de tenir un processus consultatif en vue de l'élaboration d'un document sur les problèmes systémiques rencontrés dans l'application du Protocole, avec des apports d'autres organes créés en vertu du Protocole, dont le Bureau et le Groupe de travail des Parties, ainsi que diverses parties prenantes participant aux activités relatives aux rejets et transferts de polluants.

V. Adoption des conclusions de la réunion

9. Le Comité a adopté les principales conclusions présentées par le Président à la réunion et a demandé au secrétariat de mettre au point, en consultation avec le Président, le texte final du rapport en y incorporant les conclusions et décisions adoptées. Le Président a ensuite prononcé la clôture de la troisième réunion.